

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	11 (1923)
Heft:	171
Artikel:	A propos d'éducation sexuelle : (suite et fin) : instruction morale
Autor:	Luisi, Paulina
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-257867

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos d'Education sexuelle

(Suite et fin)¹

Instruction morale

Garçons et filles ont appris à l'école des notions de sciences naturelles et des principes de morale. Le moment est venu de leur parler carrément.

Déjà, en parlant de prophylaxie, la grave question de la transmission des maladies a été posée. On en a parlé à propos des maladies générales. Il faut maintenant appuyer sur la transmission des maladies vénériennes, sur le mode le plus fréquent de contamination, les rapports sexuels. Il faut en profiter pour insister sur la nécessité de la chasteté. On doit aussi faire remarquer que, pour ces maladies, à la différence des autres maladies infectieuses, il faut dans la plupart des cas, pour qu'il y ait contagion, *un acte volontairement accompli*. Partant, les conséquences morales sont toutes différentes : par le fait de l'acte volontairement accompli, la contagion des maladies vénériennes *se transforme en véritable délit*, en un crime prémedité, étant donné qu'il y a, d'une part, la volonté de l'accomplir, malgré tout.

L'acte sexuel doit créer une nouvelle vie : le crime peut frapper seulement le ou la partenaire, mais il peut aussi frapper l'enfant qu'il crée. Il y a donc une double attaque à la morale : à la morale collective, par le préjudice porté à la santé de celui qui se confie, à la morale raciale et collective par la procréation d'un être taré, et par cela, inférieur.

Etant donnée la finalité de l'acte, il faut apprendre aux jeunes gens, hommes et femmes, que son accomplissement entraîne les mêmes devoirs et les mêmes obligations pour les deux procréateurs.

L'acte, réalisé comme il doit l'être, c'est-à-dire sciemment, librement, de la part de deux agents, exige qu'ils soient égaux en droits et en libertés : les obligations et les responsabilités doivent être identiques.

Une seule morale pour les deux sexes s'impose : pour la morale biologique, qui exige la sanctification de l'acte génératrice.

¹ Voir les numéros 169 et 170 du *Mouvement Féministe*.

nous de 1905, c'est une étude sur *Saint-Just*¹ qui ne fut publiée qu'après sa mort avec une introduction de son grand admirateur Maurice Barrès.¹ Cette étude, qui semble plutôt avoir été écrite par un homme que par une femme, est une sorte de réhabilitation de la personnalité de St-Just. Elle manque un peu de couleur et de vie, mais elle est très fouillée et témoigne d'une connaissance approfondie et d'une grande maîtrise du sujet traité. On peut s'étonner, à juste titre, qu'une figure aussi sombre ait séduit la plume d'une jeune femme. Mais il ne faut pas oublier que c'est une femme qui a souffert, et dont l'attention a été, par ce fait, dirigée sur le côté tragique de l'existence. Les spécialistes de la Révolution surtout seront intéressés par ce petit volume qui offre plus d'érudition que de charme, mais révèle une grande puissance d'analyse et de concentration.

Son œuvre magistrale est un drame : *Les Affranchis*² qui fut joué en 1911 au Théâtre Antoine, avec le plus vif succès.

Ce drame met en scène un professeur aux idées très avan-

¹ *Les Cahiers verts*, publiés sous la direction de Daniel Halévy. — *Saint-Just*, par Marie Lenéru. Précedé d'une introduction de Maurice Barrès, de l'Académie française. Librairie Grasset.

² Marie Lenéru: *Les Affranchis*, pièce en trois actes. Préface de M. Fernand Gregh. Paris, librairie Hachette et Cie, 1911.

Il faut donc combattre ce préjugé malsain qui veut que « jeunesse se passe », la doctrine funeste du « mal nécessaire », qui exige le sacrifice d'un sexe au profit de l'autre, et qui a créé cette honte de l'humanité qu'est la prostitution. Il faut en finir une bonne fois avec cette équivoque brutale qui admet pour l'homme toutes les licences, et exige de la femme tous les sacrifices. Il est nécessaire d'insister sur cette aberration qu'est la double morale, il faut la détruire dans l'esprit et dans les lois. L'éducation seule pourra y réussir.

Tant que sera ancré dans l'esprit populaire le préjugé de la double morale, la séduction, l'avortement, l'abandon de l'enfant, l'infanticide, la prostitution, auront droit de cité : on devra non seulement les excuser, mais encore les accepter comme la simple conséquence du mal nécessaire. « Un des plus étonnantes cynismes de l'homme, écrit M. Paul Bourget, consiste à prétendre que la faute de la femme est pire que la sienne, parce qu'il peut en résulter des enfants, comme si, entre une maîtresse qui devient enceinte et l'amant qui l'engrossé, il y avait la plus légère différence de responsabilité. »

Il faut détruire cette honte, cette lâcheté de la société qui fait porter sur la femme toute la responsabilité de la grossesse, tout le poids d'un acte qui devient, pour elle une faute, pour lui une consécration de ses capacités de mâle! La morale biologique, élevant l'acte sexuel à la hauteur d'un devoir, ne peut admettre qu'une morale unique pour les deux procréateurs, le devoir de responsabilité envers la vie qu'ils ont créée ensemble et les obligations qui en dérivent. La responsabilité naît dès le moment où l'acte sexuel se produit. Les droits de l'enfant apparaissent au moment où l'acte devient fécond. La responsabilité dérive du devoir primordial de la morale biologique : se reproduire. L'avortement de la femme et l'abandon de l'enfant par le père sont deux attaques, d'une égale portée, à la morale biologique. C'est, chez chacun des procréateurs, la volonté de se soustraire aux responsabilités de l'acte commis. La loi positive punit un de ces crimes, celui qui lui est le plus facilement accessible; mais la loi morale ne peut admettre de différence entre l'un et l'autre, puisque dans ce cas la faute est la même : la fuite de la responsabilité contractée. Si les conséquences sont différentes, si dans l'avortement il y a destruction de vie, dans l'abandon

cées, Philippe Alquier, idole de ses élèves sur lesquels il exerce beaucoup d'influence, et qui s'estime affranchi de toute idée traditionnaliste. Il noue une intrigue dans son propre foyer avec une jeune fille, Hélène Schlumberger, ex-novice d'un couvent de Cisterciennes qui vient d'être fermé par la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Après divers épisodes douloureux, les soi-disant affranchis éclairés par leur entourage renoncent à pousser leurs idées jusqu'au bout, et ils rentrent l'un et l'autre dans l'ordre et la tradition. L'auteur ne conclut pas... ont-ils raison? sont-ils dans l'erreur?... c'est au lecteur à décider...

La pièce est scénique, écrite dans un style viril, et contient des situations poignantes, elle rappelle souvent les drames de François de Curel, (pour lequel Marie Lenéru professait beaucoup d'admiration) sans en avoir le génie créateur. Cependant, elle ne manque ni de force ni d'observations psychologiques et révèle une réelle connaissance du cœur humain.

Enfin, la guerre qui bouleversa Marie Lenéru lui suggéra l'idée d'une pièce : *La Paix*, qui fut publiée après sa mort.

Elle mourut de la grippe en 1918 à Lorient, non sans avoir reçu volontairement les sacrements.

En résumé : ce qui demeurera de son œuvre, c'est sans contredit son *Journal* qui peut soutenir la comparaison avec d'aut-

paternel du produit de conception, il y a, tout au moins un double délit, escroquerie à la femme, vol à l'enfant. La loi positive, qui punit l'avortement comme un crime, doit également punir l'abandon paternel de l'enfant comme un délit.

La cruelle différentiation des enfants, en légitimes et illégitimes, est encore une conséquence de la double morale. Etant une attaque aux lois de la vie, la morale biologique la condamne. Les dispositions légales ne doivent pas établir de différence là où les lois biologiques établissent une similitude; tous les enfants sont égaux dans la vie, ainsi qu'ils le sont devant les lois de la souffrance et de la mort. Si la loi prescrit la recherche de l'auteur de tout crime ou délit, elle ne peut se dégager de l'obligation d'établir une pénalité contre l'attentat aux lois de la nature commis par le père lorsqu'il abandonne l'enfant qu'il a créé.

Apprenons donc aux hommes à saluer avec respect la maternité, sans s'inquiéter de son origine, comme la source sacrée d'où jaillissent les forces mystérieuses de la vie. Apprenons-leur à honorer la figure douloureuse de la Femme-Mère, de celle qui, au milieu de poignantes souffrances, offrira sa chair lacérée par une autre vie qui perce à la lumière, en holocauste à la génération qui nous succède!

Apprenons aux femmes plus d'indulgence pour celles qui sont tombées, victimes de leur éducation insuffisante, et victimes aussi des embûches du chemin. Apprenons-leur à tendre la main à la sœur malheureuse, plus malheureuse que coupable, et apprenons-leur aussi que la vertu n'est pas tout si elle ne s'accompagne de pitié et de bonté. Et pour que hommes et femmes le sachent, commençons par l'apprendre aux enfants.

Dr PAULINA LUISI.

La première Exposition des arts et métiers féminins à Berne¹

(30 septembre-14 octobre)

Mercredi: une salle bruyante, dans laquelle retentissent des cris de petits garçons et des commandements de gymnastique plus ou moins stricts. Samedi: un vaste local où bourdonne le travail; ici un groupe de femmes qui porte ou habille des mannequins, là un autre qui range des tapis, des coussins, et un troisième qui discute l'emplacement d'une affiche... Une douce lumière chaude se répand partout, car le travail de décoration extérieure est déjà terminé. L'orange est la couleur qui domine: le plafond orange et blanc, les parois orange et gris. Dimanche matin, enfin: ouverture de l'Exposition. Tout est terminé, il ne manque pas un clou, et une fois de plus les femmes — car, comme il a déjà été dit ici, tous les comités se composent exclusivement de femmes — ont fait preuve de leur talent d'organisation, auquel même le manque de temps évident n'est pas un obstacle.

Donc l'Exposition est ouverte et nous ne croyons pas anticiper en disant: c'est un succès. Un succès comme effort accompli, comme suggestion d'idées nouvelles et d'émulation au travail, et, nous l'es-

¹ Prendre à la gare le tram n° 3 jusqu'au Viktoriaplatz.

tres journaux analogues devenus classiques, tels que ceux de Marie Bashkirtseff et d'H.-F. Amiel. Si l'on ne saurait que déplorer son orgueil, tour d'ivoire dans laquelle elle s'est enfermée, et qui l'a empêchée de descendre au cœur même de la vie, en revanche, son énergie, sa pensée forte, sa vision juste et pénétrante des hommes et des choses excitent l'admiration et font saluer en elle un véritable écrivain.

Hélène NAVILLE.

pérons, un succès aussi en ce sens que la jeunesse féminine apprendra à estimer la valeur et la beauté des arts et métiers féminins bien appris et bien appliqués. C'est la première Exposition de ce genre qui ait lieu en Suisse, et c'est pour la première fois aussi que l'ouvrière figure comme exposante, qu'elle verra son travail, non pas disparaître dans la masse des séries, mais estimé et admiré comme travail individuel. Par exemple, dans l'exposition collective, du reste fort réussie, des maîtres-tapisseurs de la ville de Berne, chaque objet — coussin, tapis, voiture, berceau — porte sur une étiquette le nom de celle qui l'a confectionné; et il en est de même partout ailleurs. C'est là, nous a-t-on dit, peut-être le plus grand bénéfice moral que nous retirerons de cette exposition et des efforts pour l'organiser: montrer à la femme qui travaille de ses mains que ce travail est apprécié, qu'en l'accomplissant avec goût, avec soin, elle lui donne une haute valeur économique et éducative.

Nous ne pouvons pas, surtout pour un public qui n'est pas bernois, entrer dans le détail des noms et des objets. L'Exposition n'est pas très vaste, c'est-à-dire qu'on en a aisément fait le tour en moins d'une heure, mais elle est riche et fournie. Au milieu s'élève une pyramide de livres, tous œuvres d'auteurs bernois féminins, et de là rayonnent tous les stands, les estrades et les vitrines: à gauche en entrant, les arts appliqués « utiles », travail à domicile, etc.; à droite les objets de luxe, parmi lesquels on trouve des objets de tout premier ordre, entre autres l'étalage de Mlle Ruof, la seule artiste orfèvre. Un petit tableau montre les possibilités d'apprentissage et de gain pour les femmes dans l'orfèvrerie. Au demeurant, la liste des groupes a déjà été publiée dans le numéro de septembre du *Mouvement*; il va sans dire que parmi les exposantes, dont le nombre dépasse la centaine, les couturières, les brodeuses et les lingères sont de beaucoup les plus nombreuses. On y trouve des articles pour tous les goûts. (Il est parfois fort amusant d'entendre les cris d'horreur et d'admiration qui s'entrecroisent devant le même objet!). Comme il convient à une Exposition qui n'est pas faite pour un public mondain, la note simple mais gracieuse est prédominante. Ce que nous regrettons, c'est que les métiers « nouveaux », conquis par les femmes ces dernières années, ne soient pas représentés davantage! Ainsi il n'y a qu'une relique (deux autres exposent leurs couvertures de livres comme art appliqués), que deux photographes, qu'une seule fleuriste, et nous avons été étonnées de ne pas trouver de travaux de pelleterie, un métier qui, paraît-il, a beaucoup de peine à recruter ses ouvriers et ouvrières en Suisse, et qui pourtant devrait être recherché par les femmes. C'est là donc surtout que doit tendre l'effort: non seulement donner une nouvelle vie aux anciens métiers connus depuis longtemps, mais trouver de nouveaux débouchés à nos forces féminines inoccupées. Car, telles que je connais nos jeunes filles d'aujourd'hui, beaucoup crieraien d'horreur à l'idée de devoir confectionner des robes toute leur vie, mais apprendraient volontiers à fond la reliure et la photographie.

Notons spécialement le groupe du « travail à domicile », qui précisément permet de découvrir bien des idées originales et qui, entre autres, réunit en un stand unique les quatre ouvroirs de la ville: exposition charmante et émouvante à la fois, charmante parce que joliment arrangée, avec une petite armoire ouverte contenant les articles divers que l'on confectionne dans ces ouvroirs, émouvante parce qu'elle fait penser à toute l'œuvre de solidarité féminine que représente un ouvrier, et tout ce qu'il y aurait encore à faire dans ce domaine. — L'économie domestique, elle aussi, a sa place, représentée par la « Société des domestiques » (*Dienstbotenverein Bern*), par le Comité pour l'apprentissage ménager, qui espère beaucoup de cette Exposition pour élargir son champ d'ac-

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu!!!
Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la **Maison du Vieux de Lausanne**.

Ames charitables, coeurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garderobes, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91.06

44, rue Marteray, 44

Chèques postaux II, 1353

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discrétion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant. Fermée le samedi après-midi. Pensez avant tout aux pauvres du pays!!